

Communiquer avec son promoteur



Evelyne FAVART
Administration de la Recherche
ULiège

**ÊTES-VOUS D'EMBLÉE SUR LA MÊME LONGUEUR
D'ONDES AVEC VOTRE PROMOTEUR?**



Avoir un bon directeur c'est bien, avoir le décodeur c'est mieux !

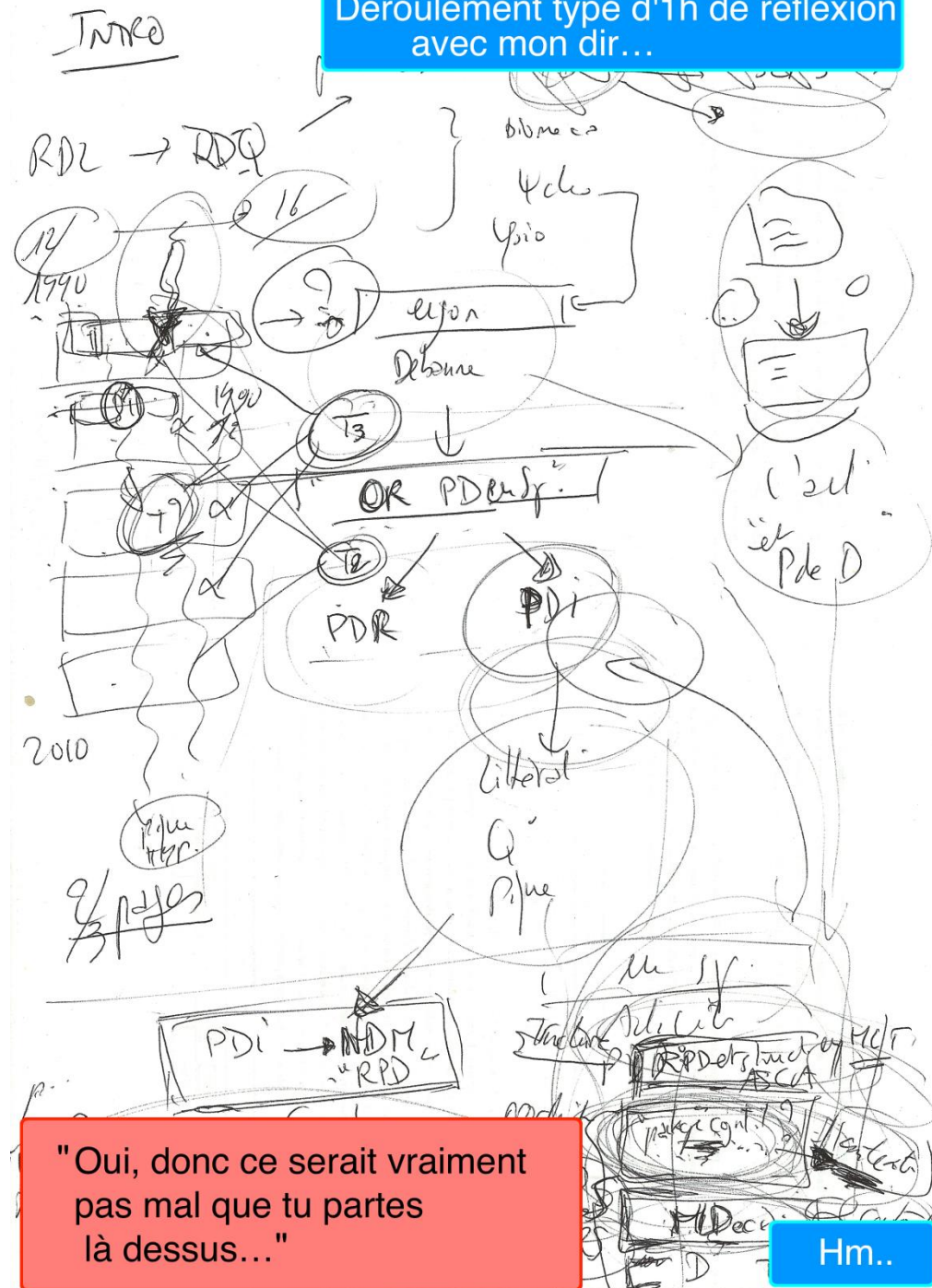
Après l'analyse, les compétences acquises par l'étudiant en premier cycle ne sont pas totalement transférables pour assurer sa réussite en deuxième cycle. La réussite des recherches qui constituent les facteurs de réussite, l'échec ou l'abandon en premier cycle ne permettent pas, à elles seules, d'expliquer la réussite, l'échec ou l'abandon en deuxième cycle. D'où la nécessité, comme le souligne l'auteur, de réaliser des recherches en le deuxième cycle pour découvrir ces « nouveaux » facteurs de réussite, d'échec ou d'abandon. Vingt ans plus tard, ce questionnement est toujours d'actualité. Dans le cadre de mon mémoire de DEA, j'ai choisi de mener des entretiens semi-directifs auprès d'étudiants de maîtrise et d'enseignants-chercheurs pour essayer de déterminer les causes possibles de l'abandon en second cycle. Mon sujet de recherche initial a été le suivant : « L'impact de la mémoire » semblait fortement liée au phénomène d'abandon en second cycle.

J'ai donc décidé d'orienter mon travail doctoral vers l'objectif de comprendre et approfondir le lien entre la variable « direction de mémoire » et la réussite, l'échec ou les abandons en second cycle. Mon sujet de recherche initial a été le suivant : « L'impact de la direction de mémoire, telle que les étudiants s'en représentent et telle que les enseignants disent la proposer, sur la réussite, l'échec ou l'abandon des étudiants ».

Le travail de recherche présenté ici se compose de trois parties. Dans une première partie, intitulée « la formation à la recherche par la recherche », je m'intéresserai à l'évolution de la structure normative du Master. Je ciblerai plus précisément l'une des caractéristiques de cette évolution, c'est-à-dire l'introduction de la direction de mémoire dans la structure normative du Master. À la lumière d'études anthropiques, je questionnerai l'impact de cette variable, la direction de mémoire, sur la réussite, l'échec ou l'abandon universitaire en second cycle. Je questionnerai également dans la structure normative de la licence au Master. J'envisagerai l'entrée au Master comme un passage, au sens anthropologique du terme, en m'appuyant notamment sur le concept de rites de passage développé par Van Gennep (1909). Cette réflexion autour de la notion de passage permettra de se questionner sur le processus de formation à la recherche par la recherche.

La deuxième partie, intitulée « méthodologie », portera sur le dispositif méthodologique. J'y décrirai mon groupe d'étude, les outils méthodologiques utilisés et la méthode d'analyse des données qualitatives.

La troisième partie, intitulée « compétences à développer, posture de direction et leurs effets sur la réussite, l'échec ou l'abandon », portera sur les résultats obtenus. Je m'intéresserai à la perception que



"Oui, donc ce serait vraiment pas mal que tu partes là dessus..."

Hm..

**ÊTES-VOUS D'EMBLÉE SUR LA MÊME LONGUEUR
D'ONDES AVEC VOTRE PROMOTEUR?**



✘	SUJET/DOMAINE-DE-RECHERCHE✘	✘
C'est la responsabilité du promoteur de choisir un thème de recherche prometteur. ✘	1...2...3...4...5✘	C'est la responsabilité du doctorant de choisir un thème de recherche prometteur. ✘
La perspective théorique choisie dépend du promoteur de thèse. ✘	1...2...3...4...5✘	Le doctorant a le droit de choisir une perspective théorique qui entre en conflit avec celle de son promoteur de thèse. ✘
Le promoteur devrait guider le doctorant dans l'élaboration d'un horaire et d'un programme de recherche. ✘	1...2...3...4...5✘	Le doctorant doit être capable d'établir un horaire et un programme de recherche en fonction de ses besoins. ✘
Le promoteur doit s'assurer que le doctorant a accès aux moyens, aux matériaux et au soutien nécessaires pour mener à bien sa recherche. ✘	1...2...3...4...5✘	Le doctorant doit trouver les moyens, les matériaux et le soutien nécessaires pour mener à bien sa recherche. ✘

D'après Nanette Neuwahl, « L'intégration dans un contexte universitaire étranger » in sous la direction de Emmanuelle Bernheim et Pierre Noreau, « La thèse, un guide pour y entrer... et s'en sortir », Les Presses de l'université de Montréal, 2016.

Supervisor Monitoring (Surveys)

makes introductions to important people working in the field

recommends relevant conferences to participate in

presents your results and underlines your contribution

recommends relevant post-doc positions

My supervisor has excellent knowledge of my field of research

My supervisor is available when I need help

My supervisor is open to and respects my research ideas

My supervisor gives helpful feedback on my research

My supervisor supports my professional development

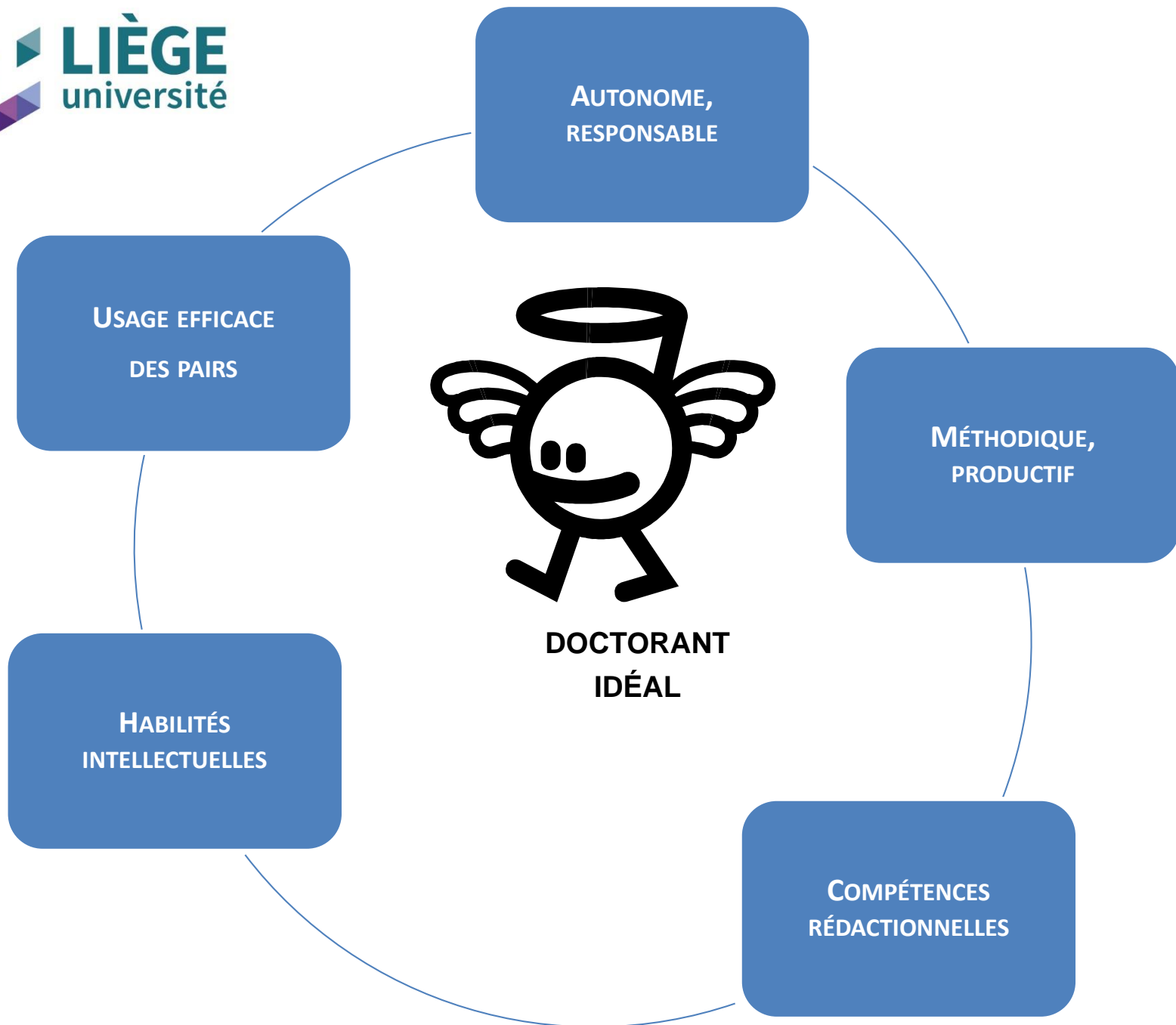
(establishing contacts, recommending conferences)

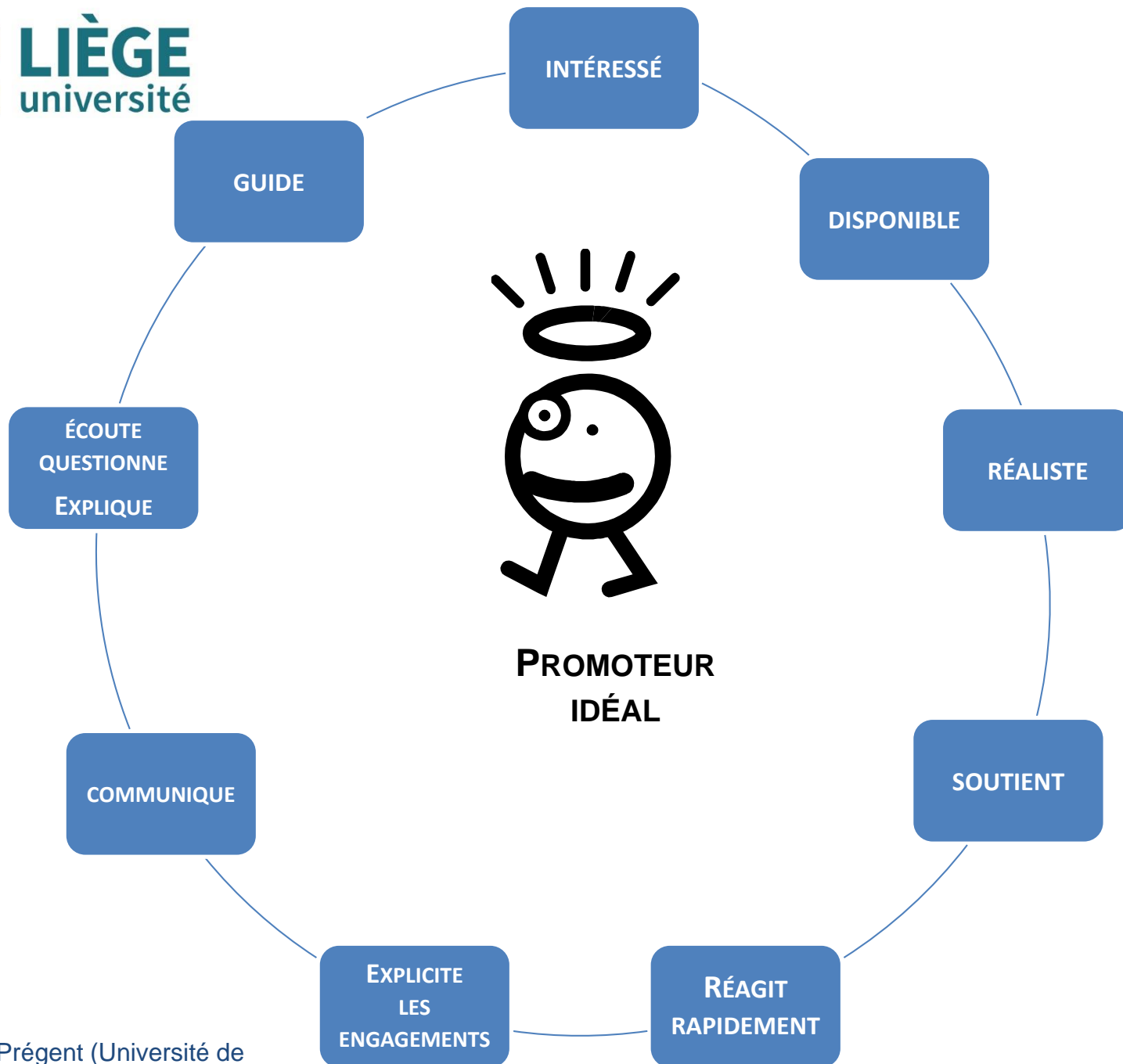
My supervisor teaches me how to write papers

My supervisor teaches me how to write grant proposals

LES ATTENTES DES UNS ET DES AUTRES







Dimensions de la supervision

SCIENTIFIQUE

Expertise
(contenu)

Expertise
(méthodologie)

Support
rédactionnel

INSTITUTIONNEL

Gestion du temps

Gestion des
ressources

Organisation

Connaissance du
« programme »

RELATIONNEL

Intérêt

Soutien

Communication

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

A LIRE

LE REGLEMENT

LA CHARTE EUROPÉENNE DU CHERCHEUR

Supervision et tâches de gestion

Les chercheurs expérimentés devraient consacrer une attention particulière à leur rôle multiple en tant que directeurs de thèse/stage, mentors, conseillers de carrière, chefs, coordinateurs de projet, directeurs ou spécialistes de la communication scientifique. Ils devraient s'acquitter de ces tâches selon les standards professionnels les plus élevés. En ce qui concerne leur rôle de directeur de thèse/stage ou de mentor de chercheurs, les chercheurs expérimentés devraient bâtir une relation constructive et positive avec les chercheurs en début de carrière, afin de mettre en place les conditions nécessaires au transfert efficace des connaissances et au bon développement de la carrière des chercheurs.



Supervision

Les employeurs et/ou bailleurs de fonds devraient veiller à ce que soit clairement indiquée une personne de référence que les chercheurs en début de carrière peuvent consulter pour l'exécution de leurs tâches professionnelles, et devraient informer les chercheurs en conséquence.

Ces dispositions devraient clairement déterminer que les directeurs de thèse/stage proposés possèdent une expertise suffisante en matière de supervision de la recherche, qu'ils ont le temps, la connaissance, l'expérience, l'expertise et l'engagement nécessaires pour pouvoir offrir le soutien adéquat au chercheur en formation, et qu'ils prévoient les procédures nécessaires en matière d'avancement et d'examen, ainsi que les mécanismes de feedback nécessaires.





Relation avec les directeurs de thèse/stage

Les chercheurs en phase de formation devraient établir des relations structurées et régulières avec leurs directeurs de thèse/stage et leurs représentants facultaires/départementaux de manière à tirer le meilleur profit de leurs relations avec ceux-ci.

Cela consiste notamment à consigner tous les progrès réalisés et résultats de recherche obtenus, à recevoir un retour d'information au moyen de rapports et de séminaires, à exploiter ce feedback et à travailler en respectant les programmes convenus, les jalons fixés, les prestations à fournir et les résultats de recherche à obtenir.

LE RÈGLEMENT DU DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE



Le promoteur

- Assurer la supervision des travaux du doctorant
- Veiller à la réunion périodique du comité de thèse



Le comité de thèse

- Conseiller le doctorant dans la préparation et la rédaction de sa thèse.
- Minimum une réunion par an avec le doctorant, qui présente l'état d'avancement de sa thèse et de sa formation doctorale.
- Remise d'un avis motivé sur l'état d'avancement de la thèse et de la formation doctorale
- Recommandation au **collège de doctorat** concernant la réinscription du doctorant
- Rapport au collège approuvant le « dépôt » de la thèse et proposant que le jury soit constitué..



Le collège de doctorat

- Chaque année admet à poursuivre ou non chaque doctorant.
- Le doctorant peut le saisir pour tout différend avec son promoteur, son comité ou son jury



Conseil universitaire de la formation doctorale et du doctorat (CUFDD)

Organe institutionnel qui veille à mettre en œuvre une stratégie d'encadrement et de suivi des doctorants

Composition

- Présidents et vice-présidents des collèges de doctorat
- Représentants doctorants



Bureau du Doctorat

Bureau exécutif du CUFDD et instance de recours (décision de collège de doctorat)

Composition : 7

- 3 académiques (un par secteur)
- 3 doctorants
- 1 membre de l'Administration de l'ULiège

QUELQUES CONSEILS ?

- Apprendre à bien connaître le fonctionnement de votre promoteur (style d'encadrement).
- Discuter des attentes mutuelles.

Rendre explicite les souhaits et les exigences.

Connaitre les exigences ULiège (évaluation annuelle)

- Convenir du rythme des rencontres (en les planifiant) et des modalités de celles-ci, en harmonie avec les emplois du temps.
- Préparer les rencontres : synthétiser les questions, les points de discussion, synthèse après la rencontre.

QUELQUES OUTILS



QUE FAIRE EN CAS DE QUESTION/DIFFICULTÉ ?

